

ABONNEMENT.
NOMBRE :
Un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 9
Poste :
Un an... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.
Annonces, la ligne... 30 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75
RESERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

On s'abonne :
A SAUMUR,
Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,
28 Février 1882.

Chronique générale.

Beaucoup de députés, voyant l'inaction de la Chambre, commencent à parler des vacances de Pâques. Il serait question de se séparer vers le 15 mars pour rentrer dans la première quinzaine de mai.

On assure que la proposition relative à l'abrogation du Concordat viendra le 6 mars en discussion. Le cabinet va prochainement en faire l'objet de ses délibérations.

M. Gambetta doit déposer dans le courant de la semaine prochaine les projets de loi d'organisation militaire préparés par le général Campenon.

Quatorze élections législatives ont eu lieu dimanche dans les départements suivants : Alpes-Maritimes, Gard, Hérault, Pas-de-Calais, Basses-Pyrénées, Rhône, Sarthe, Seine, Somme, Vaucluse. Dix avaient pour but de remplacer les députés élus sénateurs, une pour remplacer un député décédé, une pour remplacer un député invalidé et deux pour remplacer des députés démissionnaires par acceptation d'autre mandat ou de fonction publique.

Voici le résultat de ces élections :
Paris, 4<sup>e</sup> arrondissement. — M. Cadet, 6,938 voix, élu. M. Labusquière, 3,258.
Le Mans, 1<sup>re</sup> circonscription. — M. Leporché, républicain, 6,468 voix, élu.
Le Mans, 2<sup>e</sup> circonscription. — M. Haentjens, 40,063 voix, élu. M. Paillard-Duclet, 9,763.
Saint-Calais. — M. Cavaignac, 40,045 voix, élu.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

PAUVRES ET MENDIANTS

Par G. de LA LANDELLE.

XXXI

DU FLOMB DANS LA TÊTE.

(Suite.)

Suzanne fut remarquablement sage. Pas un mot fâcheux ne sortit de sa bouche, malgré l'air boudeur de sa sœur et de son frère, malgré l'écartement qui séparait Laure de Manuel, et quoique, ce jour-là, l'un ni l'autre n'eût de fleur au corsage ou à la boutonnière ; mais aussi, lui serrant la main par dessous la table, sa cousine Flaviane lui avait glissé dans l'oreille l'avis de se taire, par charité.

Vous pourriez, sans le vouloir, faire beaucoup de peine à quelqu'un. Suzanne n'en fut que plus attentive à tout ce qui se fit autrement que d'ordinaire, et particulièrement à la vivacité avec laquelle M<sup>lle</sup> Flaviane prit tout à coup la parole.

Rien de plus juste, mon cousin, dit-elle au comte, et ce matin, M<sup>me</sup> Vaurant, que j'ai rencontrée au bourg, me tenait un langage analogue, tout en me questionnant sur l'organisation de la

Abbeville. — M. Carette, républicain, 9,392 voix, élu.

Péronne. — M. Lamarle, 4,058 voix. M. Cattiaux, 4,997. M. Toulet, 3,951, républicains. M. des Tournelles, conservateur, 4,385 ; ballottage.

Orange. — M. Gaillard, radical, 5,457 voix, élu. M. Raspail, 4,810.

Pau. — M. Garot, républicain, 7,039 voix, élu. M. Fourcade, conservateur, 4,573.

Oleron. — M. Rey, républicain, élu.

Beziers. — M. Caret, républicain, 5,440 voix. M. Sigismond Lacroix, radical, 3,844.

M. Chauvel, républicain, 3,836 ; ballottage.

Villefranche-sur-Saône. — M. Million, 4,492 voix. M. Thiers, 4,276, républicains. M. Carriez, radical, 3,369 ; ballottage.

Uzès. — M. Roux, radical, 2,484 voix. M. Piègre, conservateur, 4,403. M. Martin, 4,307. M. Bonnefoy, 4,066. M. Mathieu, 965, républicains ; ballottage.

Grasse. — M. Léon Renault, 8,000 voix, élu ; les autres candidats ont obtenu 5,000 voix.

Saint-Omer. — M. Fontenier, 3,443 voix. M. Bouquillon, 2,992, républicains. M. Duprey, conservateur, 4,285 ; ballottage.

Elections sénatoriales. — M. Farine est élu sénateur des Pyrénées-Orientales.

M. le général Lecoq est élu sénateur de l'Eure.

La 3<sup>e</sup> commission d'initiative a pris en considération la proposition de loi de M. Labuze tendant à assurer le vote des électeurs absents de la commune au moment de l'élection.

Et celle de M. Jules Roche, relative à la suppression des emblèmes religieux dans les tribunaux et cours d'assises.

Ces deux propositions avaient pour rapporteur M. Julien.

Elle a également pris en considération la proposition de M. Langlois sur les assurances agricoles.

Enfin elle a repoussé la proposition de M. Talandier, qui avait pour but de faire la

statistique des personnes fréquentant les cérémonies des divers cultes reconnus par l'Etat.

LE MOUVEMENT ADMINISTRATIF.

Le mouvement administratif annoncé depuis assez longtemps paraîtra jeudi matin au Journal officiel. Il pourvoira au remplacement de trois préfets : M. Cambon, préfet du Nord, nommé ministre à Tunis ; M. Lefebvre du Grozier, préfet de la Haute-Savoie, nommé directeur du personnel au ministère de l'intérieur, et M. Spuller, préfet de la Somme, qui sera nommé trésorier-payeur général.

M. Cambon sera remplacé à Lille par son frère, M. Jules Cambon, actuellement secrétaire général de la préfecture de police. M. Massicault, préfet de la Haute-Vienne, va dans la Somme. M. Fresne, préfet de l'Hérault, est nommé dans la Haute-Vienne. M. Galtié, préfet du Tarn, est nommé dans l'Hérault. M. Allain-Targé, sous-préfet de Sens, est nommé préfet du Tarn. M. Joucladous, sous-préfet du Havre, est nommé sous-préfet de Cherbourg.

M. Dessaud, sous-préfet de Lorient, ira au Havre.

Parmi les fonctionnaires qui seront déplacés dans ce mouvement, on cite encore : MM. Bret, sous-préfet de Pontoise ; Cazalis, sous-préfet de Pontivy ; Vétape, secrétaire général de la Corse. Rappelons que ce mouvement sera, à très-bref délai, suivi d'un second beaucoup plus important et qui sera motivé par l'entrée, dans l'administration des finances, de deux ou trois préfets, entre autres M. André, préfet de l'Ille-et-Vilaine.

Le Révolté, journal nihiliste qui se publie à Genève, a protesté en termes des plus violents contre l'expulsion de Pierre Lavroff. Il est même allé jusqu'à dire qu'un jour viendra où les nihilistes donneront la main aux hommes de la Commune « dès que le peuple russe aura renvoyé son Czar et brûlé ses palais, comme le peuple de Paris a brûlé les Tuileries ! »

Gordien, oppressé jusque-là, respira mieux à l'aïse.

Mais Laure, continuant de bouder, remonta dans sa chambre dès qu'on fut hors de table et se mit à fondre en larmes, avant de soupçonner encore, la pauvre enfant, que le motif de son chagrin pût être sérieux.

— Le méchant ! le vilain !... Il veut me forcer à faire les avances... Mais je n'avais pas tort quand je le traitais de paresseux !... Et puis, j'étais si gentille en me supposant sa « ménagère parisienne !... » Oh ! l'ingrat !... Eh bien, non !... Je ne céderai pas !... Je veux qu'il me demande pardon !...

Elle trébuchait, elle sanglotait. Elle ouvrit, pour mieux pleurer, son album de photographies à la page où, la veille, elle avait glissé le portrait de l'impardonnable Manuel.

M<sup>lle</sup> Flaviane emmena Suzanne à la promenade. Puis, comme par hasard, elle rencontra Jacques Bernard à qui elle donna une petite commission qui parut sans importance à la gentille écolière. Elle eut, d'ailleurs, grand soin de calculer l'instant de son retour au château.

Manuel, de son côté, fit un calcul analogue. La pendule marquait midi : pour être à la gare à trois heures, il n'avait pas un moment à perdre.

Dès que le comte eut fini de lui donner sur la Compagnie Lutécienne toutes les explications qu'il

Cette fois l'aveu est franc. Le gouvernement est averti que les nihilistes sont des hommes tout prêts à s'allier aux nouveaux et aux anciens bandits de la Commune et à participer à la prochaine orgie révolutionnaire.

L'adresse envoyée par la Chambre de commerce de Paris à M. Tirard n'est pas la seule à laquelle ait donné lieu la rupture des négociations du traité anglo-français. Un grand nombre de protestations reçues par le ministre du commerce rejettent sur M. Challemel-Lacour la responsabilité de cette rupture.

Les membres du bureau du Conseil municipal de Paris, après avoir été reçus samedi par M. de Freycinet, se sont rendus à l'Élysée et ont demandé à être reçus par le Président de la République.

M. Grévy était absent ; mais il s'est fait répondre, dans la soirée, qu'il n'avait pas à traiter la question de la mairie de Paris avec les membres du Conseil municipal.

On lit dans l'Union, de Paris :

« Grâce à la vigilance de M. Gambetta, la République vient d'échapper à un effroyable péril.

Il existe au Plantay, dans l'Ain, un couvent de Trappistes qui, au jour des crochelages, avait obtenu l'autorisation de garder 49 religieux, sur 140, afin de pourvoir aux nécessités de l'exploitation agricole.

Plus tard, ce nombre de 49 ayant été reconnu insuffisant, le supérieur de l'établissement se vit autorisé à recevoir quinze personnes nouvelles, à condition qu'elles ne porteraient pas l'habit congréganiste !

Or, tout à coup — c'est ici qu'apparaît le péril auquel la République a échappé — un rapport préfectoral apporte cette épouvantable nouvelle que la communauté du Plantay compte 44 membres au lieu de 34.

» Aussitôt M. Gambetta dépêche M.

désirait, il se tourna vers la comtesse :

— Madame, lui dit-il, j'ai le regret de vous annoncer mon départ précipité pour Paris...

— Mais vous deviez aller à Vervaines !... Laure est-elle prévenue ?

— J'ai cru convenable de ne point lui parler des affaires qui m'obligent à partir, et dont Gordien aura la bonté de vous instruire, car, en présence de l'heure qui presse, je prie monsieur le comte de m'accorder quelques minutes d'entretien particulier.

— Montons, mon cher ami, dit le comte du Hêtre, sur le ton du plus vif intérêt.

Avouer froidement sa ruine totale, solliciter en termes très-dignes un emploi à la Compagnie Lutécienne, fut, en deux points, le résumé de la brève communication de Manuel, qui s'était raidi avec une énergie douloureuse et demeura ferme comme un roc.

Incapable d'imiter le pédagogue de la fable, le comte ne répondit rien au premier point ; quant au second :

— Mon cher Manuel, dit-il, la distribution des emplois vacants n'est pas de mon ressort, mais de celui du directeur, qui, lui-même, doit soumettre ses propositions au conseil d'administration dont je fais partie. Je vais, sur l'heure, vous recommander chaudement à tous mes collègues et amis...

— Mille remerciements, monsieur le comte.

Pradon pour dénoncer à la Chambre la grande conspiration organisée par les Trappistes de l'Ain, avec la complicité du ministre actuel.

» M. Pradon se présente à la tribune, prend un air mystérieux, débite sa petite histoire avec des intonations tragiques; puis, abandonnant tout à coup les Trappistes, il se jette sur M. de Freycinet pour l'accuser perfidement de cléricalisme.

» Survient M. Goblet. Le ministre de l'intérieur renchérit sur les révélations terrifiantes de l'agent gambettiste. Il a quatre dépêches dans sa poche; il les exhibe avec ostentation et en donne lecture à la Chambre.

» Le préfet de la Loire-Inférieure a télégraphié:

« Une dizaine de Capucins continuent d'aller et venir à leur couvent et aux alentours. »

Et encore :

« Cinq ou six Capucins sont restés cette nuit dans le couvent. »

» C'est à faire frémir!

» Heureusement, M. Goblet est là; il fera des exemples terribles, il découragera les Congrégations factieuses; la République peut compter sur la fermeté du gouvernement. Si M. Gambetta a besoin d'en savoir davantage, qu'il interpelle le ministre et on lui répondra.

» Rassurée par la fière attitude du ministre de l'intérieur, la Chambre a renoncé à déclarer la patrie en danger; elle s'est contentée de voter le projet de loi relatif au régime douanier des marchandises anglaises.

» En vérité, M. Gambetta n'est pas heureux dans sa campagne contre les Congrégations religieuses. »

Le ministre Freycinet ayant, en apparence du moins, renoncé à toute nouvelle émission, avait songé à appeler les grandes Compagnies de chemins de fer à participer pour une large part à l'exécution des nouvelles voies ferrées qui entrent dans le système des projets de travaux publics. Des négociations à ce sujet ont été ouvertes entre le ministre des travaux publics et les représentants des grandes Compagnies, et voici les propositions qui ont été présentées par M. Varray aux présidents des conseils d'administration de ces Compagnies :

1° Le gouvernement demande aux Compagnies de soumettre à son agrément les membres de leurs conseils d'administration à chaque renouvellement partiel de ces conseils; ne pourraient entrer en fonctions que ceux qui auraient reçu l'investiture officielle;

2° Le gouvernement s'interdit pendant quinze ans la faculté de racheter les réseaux existants; mais il exige qu'à l'expiration de la concession, le matériel roulant devienne de plein droit la propriété de l'Etat, sans que celui-ci ait aucune somme à payer de ce chef;

3° Le gouvernement demande aux Compagnies de se prêter à toutes les réductions

de tarifs qu'il jugerait nécessaires; il propose pour commencer de réduire notablement les tarifs de voyageurs et laisse pressentir que, de son côté, il s'efforcera de dégrèver le droit de 10 0/0 sur les voyageurs;

4° Le gouvernement demande aux Compagnies de consentir au remboursement par anticipation, mais graduel, des 600 millions qu'elles doivent à l'Etat comme avances pour garantie d'intérêts. Pour 1883, le remboursement ne porterait que sur une somme de 260 millions;

5° Le gouvernement donnerait aux Compagnies la construction d'un certain nombre de lignes nouvelles comprises dans le système des grands travaux; il affermerait en outre ces lignes aux Compagnies pour une durée de quinze années.

Ces projets ont une trop grande importance pour que nous puissions les discuter sur l'analyse incomplète qui nous est fournie par les reporters officieux; néanmoins, on peut déjà faire observer que la préoccupation dominante du gouvernement semble être de créer des emplois nouveaux, en quoi il ne fait que marcher sur les traces des précédents cabinets républicains, toujours plus préoccupés de leur intérêt électoral que de l'intérêt général. On ne dit pas que les conseils d'administration des grandes Compagnies aient entendu d'une oreille favorable les propositions de M. Varray.

Les dépêches reçues par le ministre de l'intérieur présentent la grève de Molières et de Bessèges comme tendant à s'apaiser. Aucuns désordres n'ont été commis.

La grève d'ailleurs ne peut pas durer longtemps, les mineurs n'ayant aucune organisation syndicale ni caisse de résistance.

On peut donc considérer les grèves du bassin houiller de Bessèges comme devant être terminées dans quelques jours.

#### JUSTICE ÉGALE ET SANS PASSION.

« La loi sera appliquée à tous, sans acception de personnes et sans passion. »

Nous trouvons dans les journaux le résumé suivant de l'arrangement qui est en voie de se conclure entre la Banque de Lyon et de la Loire et ses créanciers :

• L'assemblée des créanciers de la Banque de Lyon et de la Loire qui s'est réunie au Casino, à Lyon, était présidée par M. le président du tribunal de commerce, assisté des trois liquidateurs de la Société.

• Plus de mille intéressés assistaient à la réunion qui s'est montrée très-favorable à l'acceptation du mode de paiement que voici : 30 0/0 comptant; 20 0/0 dans deux mois, et le solde en bons remboursables dans un nombre d'années à fixer par les liquidateurs, d'accord avec une commission de trois membres, qui ont été nommés par l'assemblée, et sont MM. Chaner (de la maison Montesinet et Chomès), Thomas, agent de change, et Satre, ingénieur.

Si la Banque de Lyon et de la Loire avait eu à sa tête un président qui fût noté comme catholique et royaliste, il lui aurait été impossible d'arriver à l'arrangement qui vient de se conclure.

Fort heureusement pour elle, M. Savary est républicain.

On ne l'a pas arrêté. Bien que la Banque dont il était le président eût suspendu ses paiements, la faillite n'a pas été prononcée.

Grâce à cette bienveillance, on a pu arriver à un concordat amiable.

Tout cela est fort heureux; l'administration a sagement agi en cette occasion.

Mais la sagesse qu'elle a montrée dans l'affaire de la Banque Savary contraste singulièrement avec les rigueurs dont l'UNION GÉNÉRALE a été victime.

(Gazette de France.)

#### ALGÉRIE et TUNISIE.

Dans son numéro du 22, le Times publie des informations inquiétantes sur la situation en Tunisie. Il dit que sur la frontière tripolitaine les insurgés se concentrent en grand nombre.

Nos lecteurs doivent se rappeler que depuis longtemps les journaux étrangers, et ceux de Londres en particulier, annonçaient pour le printemps une recrudescence de l'insurrection.

On écrit de Tripoli de Barbarie que l'envoi de troupes turques à Tripoli continue.

Il ne se passe guère de semaines qu'un vaisseau turc n'en débarque.

Actuellement, l'effectif présent en Tripolitaine s'élève à 16,000 hommes.

Les autorités musulmanes font des efforts inouïs pour faire enrôler les Arabes du désert. Elles annoncent partout l'arrivée prochaine de 7 ou 8,000 soldats du Sultan.

La colonie européenne est unanime à manifester son inquiétude en présence de ce déploiement de forces dans un pays où il n'y en a nul besoin.

Tunis, 24 février.

Vingt-quatre Arabes ayant pris part au massacre de l'Oued-Zargua ont été arrêtés ces jours derniers et conduits à la division par les soins de la gendarmerie française. Après un interrogatoire sommaire, ils ont été écroués à la prison militaire d'où ils ne sortiront que le jour où ils passeront devant le conseil de guerre.

Une soixantaine de musulmans compromis dans la même affaire sont actuellement enfermés dans la prison de Tébourba. Il paraît presque certain qu'ils seront envoyés ici pour y être jugés.

On signale sur la frontière sud de Tunisie une certaine agitation qui serait causée par des envoyés de Tripoli. Les efforts de ces émissaires tendraient à faire éclater une nouvelle révolte chez la puissante tribu des Ouergamma. Nous croyons savoir qu'un détachement pris dans les garnisons de Gafsa et de Gabès poussera prochainement une reconnaissance jusqu'à la frontière tripolitaine.

On télégraphie de Tlemcen au Petit Mar-

austère, le travail.

— Travailler! eh bien, soit! j'essaierai... s'était dit Manuel vers le milieu du déjeuner.

Et il procéda en conséquence.

(A suivre.)

G. DE LA LANDELLE.

Un bourgeois naïf demandait à un agioteur sans vergogne :

— Comment avez-vous pu vous enrichir, quand tous vos actionnaires se sont ruinés ?

— Oh! mon Dieu! c'est bien simple, répondit l'aimable financier. Toute affaire se décompose en Doit et Avoir; eh bien, j'ai toujours mis l'avoir dans ma poche et le doit... dans l'œil de mes actionnaires.

#### JOURNAL DES CONNAISSANCES UTILES

SOMMAIRE DU DERNIER NUMÉRO.

I. Les Colonies françaises : Nossi-Bé. — II. Chronique scientifique : Promenade au Palais de l'Industrie. — Le Graissage du bétail et ses conditions économiques. — La Basse-cour : couveuses, gaves; germines portatives pour les lapins. — Substitution du fer au bois dans de nombreux usages. — Semoirs et moissonneuses, calcul d'économie rurale, par le Dr Gorecki. — III. Les Phares, par A. Eloy. — IV. L'Architecture en France : La Renaissance. — Les Églises (suite), par Cerfberr de Medelsheim. — V. Papier électrique, par E. Chesnel. — VI. Destruction et utilisation des immondices. — VII. L'Écriture dans tous les temps et chez tous les peuples (suite), par L.-P. Guénin. — VIII. Explosion des poussières combustibles (suite), par A. Eloy.

seillaie que toutes les localités de la frontière marocaine sont envahies par des bandes innombrables venues du Maroc, composées de vagabonds déguenillés et de pillards de la pire espèce.

Cette invasion d'un nouveau genre constitue un danger pour la sécurité et la tranquillité publique, car ces indigènes, chassés de leur pays par la misère et une disette affreuse, passent le jour à mendier et la nuit à commettre nombre de déprédations.

Ces individus, venus avec femmes et enfants, tous dans un état de dénuement complet, ont surtout envahi Nemours, Nedromam et Lallarnia, couchant dans les ruines ou bivouaquant en pleine campagne.

Nos tribus elles-mêmes, très-pauvres par suite des mauvaises récoltes, ne peuvent rien faire pour venir au secours de ces Marocains dont on estime l'émigration à plusieurs milliers de personnes.

Le chiffre de ces malheureux augmente tous les jours davantage; beaucoup sont morts de faim et incapables de travailler.

« La récolte dans cette contrée, ajoute le correspondant du Petit Marseillais, s'annonce très-belle, mais d'ici à la moisson la famine est à craindre si le gouvernement ne prend pas des mesures pour parer à ces éventualités fâcheuses. »

#### ÉTRANGER

PRUSSE. — On mande de Berlin à la Gazette de Cologne, que le général Skobelev, de son dernier séjour à Berlin, étant allé rendre visite au peintre Vereschagin qui se trouvait également dans cette ville, celui-ci lui aurait dit : « Mais, mon cher Skobelev, comment as-tu pu être assez bête pour faire ton discours de Saint-Petersbourg? » Skobelev lui aurait répondu : « Que veux-tu? Les choses vont si mal en Russie, que nous ne sortirons du marasme que par une guerre étrangère. »

Nous croyons savoir, ajoute le correspondant de la Gazette de Cologne, que M. de Bismarck observe depuis longtemps les menées du panslavisme, dont le discours du général Skobelev n'est que la révélation. Notre espoir est dans notre armée, et les Russes ne cessent de nous faire tenir sur nos gardes.

Depuis le commencement de cette année, les travaux de notre état-major ont été conduits avec une activité extraordinaire, et le mot de Frédéric le Grand : « En Prusse, on fait que nous soyons toujours aux avant-postes, » n'a pas cessé d'être vrai.

#### REVUE FINANCIÈRE.

La dernière semaine a été particulièrement bonne pour nos rentes et les valeurs. Les cours sont largement améliorés; tout fait présager une liquidation sans difficultés. Les disponibilités sont considérables, comme l'indique le bilan de la Banque de France et celui de quelques-uns de nos premiers établissements de crédit.

La bonne impression produite sur l'abaissement du taux de l'escompte à Londres et à Paris a contribué dans une grande proportion à la fermeté des valeurs.

D'une semaine à l'autre nous trouvons nos rentes cotées comme suit :

Le 3 0/0 était à 82.47 et restait samedi à 82.47.

L'amortissable a repris de 35 cent. au cours de 83.05.

Le 5 0/0 s'est élevé de 114.65 à 114.80.

Le 4 1/2 0/0 est en hausse de 4 fr. à 113.

Les actions de la Banque de France à cause de la diminution du taux de l'escompte, ont passé de 90 fr. à 5,100.

Le Crédit Foncier a été particulièrement favorisé cette semaine, il est monté de 1,470 à 1,500. On sait que cet établissement de crédit possède d'immenses réserves dont 40 millions disponibles par suite de la liquidation de la créance égyptienne.

Dans la première pensée des administrateurs, cette somme devait être employée à augmenter le capital social, cette augmentation étant rendue indispensable dans un avenir très-prochain par un des articles des statuts de la Société.

Mais en présence de dispositions actuelles du marché, qui a vu, non sans défiance, un grand nombre de Sociétés accroître sans utilité leur capital social, l'administration du Crédit Foncier, tenant compte de ces dispositions, a abandonné son premier projet.

Les derniers événements financiers ont montré les dangers possibles, étant donné certaines circonstances, des actions non entièrement libérées.

L'attention du public a été sur ce point particulièrement attirée. Pourquoi les Sociétés de crédit n'auraient-elles pas leurs réserves à libérer leurs actions? L'intérêt des actionnaires le demande. Une proposition dans ce sens serait unanimement approuvée par une assemblée générale. Il est probable que le Crédit Foncier s'arrêtera à une décision basée sur cet ordre d'idées.

Les achats au comptant sont très-nombreux. La Fonderie de France et sur les Magasins de France et d'Algérie.

— ... Car j'espère que votre dessein est « de travailler sérieusement » à vous créer un avenir.

Au mot avenir, un sourire amer fit frémir les lèvres pâles de Manuel.

— Une sorte de présent, dit-il avec un peu d'ironie.

— Vous semblez découragé d'avance; allons, Manuel, point de faiblesses!

— Je veux être fort. Qu'il y ait un emploi vacant et que je l'obtienne, je m'estimerai favorisé par la fortune!

— Écoutez, mon ami, s'il vous fallait attendre plus longtemps que je ne le voudrais, ne perdez pas courage, comptez sur moi! ma bourse est à votre disposition. Je vous aime comme un fils; je ne supporterai pas la pensée de vous savoir réduit aux expédients.

— Ces offres loyales, monsieur le comte, me pénètrent de reconnaissance; plaise au ciel que je ne sois pas contraint à en user. Quoi qu'il arrive, je n'en abuserai point!

— J'en suis sûr, mon cher ami.

— Et permettez, maintenant, que j'aille mettre ordre à mes préparatifs de départ.

— Eh bien! est-ce tout? demanda le comte d'un accent affectueux.

Manuel, qui se retirait, s'arrêta troublé.

A ce ton paternel et tendre, il eût préféré peut-être un refus, des reproches, une leçon.

— Qu'ajouterais-je? murmura-t-il, puisque je suis ruiné!

Et sentant les larmes près de jaillir de ses yeux, les sanglots près d'étouffer sa voix, il sortit précipitamment.

A déjeuner, vingt paroles qui, peu de jours en ça, l'eussent trouvé inattentif, indifférent, sceptique ou même frondeur, le blessèrent dans le vif. Styles fouillant dans la plate saignante, elles le mettaient à la torture.

« Tout homme riche peut être ruiné du soir au lendemain », lieu commun, allusion trop vraie.

« Griacheux, un horrible ivrogne qui n'avait jamais voulu travailler. »

« Lâche farniente. » — Le travail, un devoir.

Et Laure, avec une mordante vivacité, lui avait répliqué au sérieux la veille au soir :

« — Vous n'êtes qu'un paresseux! »

« — Frappez-le lui-même en sa chair et en ses os! » dit Satan au livre de Job.

Ah! faut-il donc absolument le malheur pour dessiller les yeux de l'esprit, pour ouvrir les oreilles de l'intelligence?

Quelques heures d'infortune mettent plus de plomb dans la tête que l'expérience d'une vie de prospérité.

Les incorrigibles choisissent la balle d'un pistolet ou au moins celle du fusil d'un Bédouin.

Ceux qui veulent se corriger préfèrent le devoir

Le Crédit Lyonnais s'est élevé de 737.50 à 755. Cette valeur montre une fermeté remarquable qui prouve la solidité de cette institution. Peu de valeurs sont restées aussi calmes que la Société Française Financière, les cours se sont rapidement élevés à 1,015. La reprise des affaires sera le signal de la hausse.

Bonnes demandes sur les bons de l'Assurance Financière; c'est une valeur de portefeuille exempte de tout risque, puisqu'elle est entièrement libérée et qu'un dépôt de rentes françaises inaliénables en assure le remboursement à 2,500 fr. Aux cours actuels il y a une grande marge pour la hausse et ceux qui en achètent maintenant profiteront d'une large plus-value.

Hausse de 55 fr. sur le Crédit Général Français. De même de 30 fr. sur la Société Générale à 640 fr.

Les valeurs industrielles sont également en hausse.

Le Suez a conquis 90 fr. à 2,255.

Le Rio-Tinto s'est tenu à 635 avec tendance ferme.

Les chemins ont progressé.

Les actions d'Alais au Rhône ont atteint 500; ce titre va s'élever à des cours bien supérieurs encore.

Le Lyon varie de 1,665 à 1,680.

L'Orléans est stationnaire à 1,300.

### Chronique Locale et de l'Ouest.

On nous a remis, ce matin, un compte rendu de la soirée que la musique municipale a offerte dimanche à ses souscripteurs dans la salle de la Mairie. Son étendue nous oblige à en renvoyer la publication à demain.

Par décret du 25 février, M. Chevals, colonel du 17<sup>e</sup> régiment de chasseurs, a été promu au grade de général de brigade.

**Saint-Lambert-des-Levées.** — Les voleurs d'Angers vont-ils faire école? demande le *Journal de Maine-et-Loire*.

Le jour du Mardi-Gras, le sieur André Mary, jardinier, commune de Saint-Lambert, quittait son domicile, à 7 heures du soir, pour aller passer sa soirée au dehors. Quelle fut sa stupéfaction, en rentrant chez lui, trois heures plus tard, de trouver sa fenêtre, les deux battants de son armoire ouverts, et sur le sol une boîte ayant contenu 800 fr., dont 700 en or et le surplus en diverses monnaies.

Le magot avait été déniché par un trop aimable voleur qui n'a pas craint, pour commettre ce haut fait, d'escalader les quatre mètres de hauteur de la fenêtre.

Mary avait imprudemment laissé la clé à son armoire et n'avait pas pensé à un carreau cassé de la fenêtre, lequel a favorisé l'escalade du malfaiteur.

Tout porte à croire que le coupable devait être au fait des habitudes de la maison. Il n'a pu encore être retrouvé.

**Ambillou.** — Mercredi, vers 3 heures du matin, le feu a pris dans l'écurie du sieur Rémond. L'alarme ayant été donnée par sa belle-mère, la veuve Tremblay, au moment où le bâtiment était déjà tout en flammes, les secours n'ont pu être organisés à temps pour le sauver d'une destruction complète, et tout a été consumé, ainsi que forte partie de l'habitation de la veuve Tremblay. On suppose que M. Rémond, qui avait toute la journée de la veille fabriqué de l'huile dans l'écurie, y aurait, à l'issue de son travail, laissé quelques matières inflammables.

La perte qui, pour le sieur Rémond, est de 1,800 fr., n'est couverte qu'en partie par l'assurance; chez M<sup>me</sup> Tremblay, qui perd 600 fr., rien n'était assuré.

Le maire républicain d'une importante commune de l'Aude, déjà signalé par ses excentricités politiques, est signalé de nouveau pour un fait grotesque. Ce maire ne procède aux célébrations des mariages ou n'assiste aux réunions qui nécessitent sa présence, que revêtu d'un costume identiquement pareil à celui de Robespierre.

C'est ce maire qui voulait, il y a quelques mois, rétablir le culte de l'Être suprême dans sa commune.

### ANGERS.

Vendredi, 24 février, MM. les ingénieurs de l'Etat sont arrivés à Angers, par le train de 2 heures 55 minutes du soir, pour la réception de la ligne de Thouarcé à Chalonnes.

On annonce d'Alger la mort de M. Pierre-Marie-Joseph Cyprien de Terves, âgé de 25 ans.

### TOURS.

M. le général Schmitz, commandant le 9<sup>e</sup> corps d'armée, a arrêté ainsi qu'il suit les dispositions relatives à son arrivée à Tours :

**Mardi 28 février, à 4 heures.** — Réception des autorités civiles à l'hôtel du Grand Commandement.

A 3 heures et demie. — Revue de toutes les troupes de la garnison et des Sapeurs-Pompiers de la ville de Tours.

**Mercredi 1<sup>er</sup> mars, à 9 heures du matin.** — Réception des officiers et assimilés.

MM. les officiers en retraite, qui voudront bien se joindre à leurs camarades en activité de service, seront reçus le même jour et à la même heure.

A cette occasion, le maire de Tours a pris l'arrêté suivant :

« Art. 1<sup>er</sup>. — La circulation et le stationnement des chevaux et des voitures sont interdits, le mardi 28 février 1882, depuis 2 heures du soir jusqu'à la fin de la revue, sur la place du Palais-de-Justice, sur les deux voies longeant les boulevards Béranger et Heurteloup, au nord et au midi, sur toutes les coupures de ces boulevards et la rue des Acacias.

» La circulation et le stationnement des personnes sont également interdits pendant le même laps de temps sur les deux boulevards et la place du Palais-de-Justice.

» Art. 2. — M. le commissaire central de police est chargé d'assurer l'exécution du présent arrêté. »

On nous écrit de Limoges que M. le général marquis de Galliffet est arrivé l'avant-dernière nuit au siège de son nouveau commandement. Il reçoit aujourd'hui mardi les visites officielles et passera, croit-on, une grande revue à la fin de la semaine.

Le conseil municipal et certains délégués de la démocratie limousine ont rédigé une adresse de protestation contre la nomination du général, et se sont rendus chez le préfet pour le sommer de se faire leur interprète auprès du gouvernement.

Celui-ci a décliné toute mission de cette nature; mais les purs de Limoges ne se sont point découragés. Ils ont désigné des délégués chargés de se rendre à Paris et de porter leurs doléances aux membres du cabinet.

### Nous lisons dans le *Messageur d'Indre-et-Loire* :

« Dans une commune des environs de Tours, un inspecteur faisait sa tournée habituelle. Après avoir interrogé les élèves suivant l'usage, il fouilla dans les cases et aperçut parmi les livres de classes un exemplaire des *Annales de la Sainte-Enfance*. Il demanda à l'élève d'où venait ce livre. Celui-ci répondit que c'est un camarade qui le lui a donné. L'inspecteur interroge aussitôt le camarade qui avoue franchement tenir le livre de M. le curé. Alors, le petit agent du grand inquisiteur Ferry remet le livre à l'instituteur en lui disant qu'il allait en faire son rapport à l'inspecteur d'académie. »

Ces actes de persécution basse feraient sourire s'ils n'étaient les escarmouches d'une campagne acharnée, odieuse et générale.

L'Université interdit désormais aux enfants la modeste charité que développent en eux les œuvres appropriées à leur âge : A quand la suppression des paroissiens et la proscription des chapelets ?

Il vient de s'éteindre en Touraine, où il s'était retiré depuis peu, un homme dont la science profonde et le génie créateur ont exercé une influence décisive sur toute une branche de la chimie industrielle.

Louis-Claude-Adolphe Motard créa en 1830, en collaboration avec son ami, M. de Milly, la bougie de l'Etoile, à Paris.

A la fois docteur en médecine et hygiéniste, chimiste et industriel, ses connaissances embrassaient un vaste domaine, et les travaux qu'il fit eussent suffi pour remplir honorablement la vie de plusieurs.

Il fit paraître en 1863, chez Baillières et fils, sous le titre de *Traité d'hygiène générale*, un ouvrage qui eut un succès mérité.

La science perd en lui un de ses adeptes les plus fervents.

(Indépendant d'Indre-et-Loire.)

### NANTES.

Nous lisons dans l'*Esperance du Peuple* :

« Nouvelle mystification de M. Herbetto. M. Herbetto, obéissant aux ordres de M. de Freycinet, faisait surveiller depuis quelque temps le Couvent des Capucins par des hommes de la police secrète. Sur un avis mensonger que ces bons religieux s'étaient reconstitués en société, notre premier administrateur a chargé dimanche matin le commissaire central de se transporter au Couvent pour en faire la constatation légale.

» Reçu à la porterie, le commissaire a exhibé ses pouvoirs et demandé à entrer. Le Père Gardien, prévenu, lui a répondu que s'il voulait vérifier les scellés apposés le 3 novembre, il ne s'opposait pas à son entrée, mais qu'il allait prévenir M. de la Peccaudière, gardien des scellés, de sa présence et de ses intentions. M. de la Peccaudière, prévenu immédiatement, a consenti à cette vérification.

» Le commissaire a pu se convaincre, après examen minutieux, que les scellés étaient intacts, et il a constaté, en même temps, qu'il n'y avait au monastère que les personnes autorisées à y résider.

» C'est une nouvelle mystification pour notre sympathique Préfet, qui avait annoncé au ministère que la reconstitution était un fait certain et qu'il allait la faire constater dans un procès-verbal. »

### CONCOURS DE CHATEAUGONTIER.

Un concours spécial de beurre, de fromages et d'instruments de laiterie, aura lieu du 19 au 24 avril 1882, à Châteaugontier (Mayenne).

A ce concours seront admis les beurres et fromages, provenant des cinq départements de la Bretagne, et de ceux de la Sarthe, de Maine-et-Loire et de la Mayenne, formant la région du Nord-Ouest. Les fromages du Calvados et de l'Orne seront en outre admis.

Seront également admis les instruments de laiterie et produits servant à la laiterie, sans distinction d'origine, c'est-à-dire de quelque département qu'ils proviennent.

Seront admises, comme instruments, les couveuses et les gaveuses artificielles.

Ne pourront prendre part au concours laitier de Châteaugontier, que les produits (beurres ou fromages) des agriculteurs ou industriels fabricant eux-mêmes.

### Théâtre de Saumur.

Direction de M. J. ROUBAUD.

Mercredi 1<sup>er</sup> mars 1882.

## LE JOUR ET LA NUIT

(Le plus grand succès des Nouveautés)

Opéra-bouffe nouveau en 3 actes, paroles de MM. Vanloo et Leterrier, musique de Ch. LECOQ.

Costumes nouveaux de la maison MILLET, de Paris.

### Distribution :

- Le prince Piaratès de Calabaras. MM. Dépy.
- Don Braseire de Tras os Montès. Berton.
- Miguel. Vernon.
- Don Degomez. Lenfant.
- Christoval. Grandard.
- Un soldat. Puton.
- Gonzales. De Gaseq.
- Manola. Guérin.
- Béatrix. M<sup>mes</sup> Bertha.
- Sanchette. Milhyroux.
- Pépita. Lapeyrière.
- Anita. Lenfant.
- Inès. De Gaseq.
- Cafana. Suetie.
- Pablo. De Beer.
- Juan. Anatole.
- Dolorès. Faston.
- Médina. Hermann.

Hommes et femmes du château, alguazils, cornettes, étudiants, grisettes, etc.

La scène se passe en Portugal, en 16...

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

### CONSEILS ET RECETTES.

A cette époque de l'année, il faut manger beaucoup de salade pour se rafraîchir le sang. Voici les différentes propriétés des herbes qui servent à composer ce plat. On choisira celles qui conviennent le mieux au tempérament.

La laitue est calmante, on peut l'assimiler un peu à l'opium. La chicorée, pour quelques-uns, est un tonique, pour beaucoup d'autres, c'est un laxatif. La raiponce est un astringent. Il ne faut jamais manger de cresson quand l'estomac est irrité. La mâche prévient les spasmes. Le pourpier est excellent pour les enfants, il détruit les vers. Ne plus faire usage du céleri en février, il est stimulant et... aphrodisiaque. Le pissenlit est le roi des herbes médicales. Il agit en remède souverain dans un nombre infini de maladies. Tous les jours, demandez-en.

Le *Monde inconnu*, journal des nouveaux voyages, nous offre dans son dernier numéro une curiosité tout à fait amusante.

C'est un dessin japonais : *Les Rats marchands de riz*.

Vous savez que les Japonais sont de très-rare et très-bizarres artistes, subtiles, maniérés, et d'une ingéniosité tout à fait particulière.

Rien de plus joli que le dessin en question, où l'on voit des rats d'une bouffonnerie achevée rouler des paniers de riz, écrire sur de grands livres, peser la marchandise, rire, se quereller, se torturer dans vingt poses extravagantes et tirer de l'eau des poissons vingt fois plus grands qu'eux-mêmes.

Vous trouverez dans le même numéro, outre la *Chronique des voyages*, par René Maugeant, et les quatre grands voyages en cours de publication, une étude sur l'Art au Japon et une *Promenade à travers l'Australie*, illustrée de quatre magnifiques gravures.

Le *Monde inconnu* (45 colonnes de texte compact, quatre ou cinq grands dessins) est le plus complet, le plus varié, le plus véridique et le moins cher de tous les journaux de voyages.

Un numéro : 10 centimes. — Six mois : 3 fr. 50. — Un an : 6 fr.

Chez tous les libraires, dans tous les kiosques et dans toutes les gares.

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

Administration, 18, rue d'Enghien, Paris.

### Voici le sommaire du dernier numéro de l'*Univers illustré* :

TEXTE : Courrier de Paris par Jérôme. — Bulletin, par X. Dachères. — Théâtres, par Damon. — La citadelle de Merv, par H. V. — Le carnaval de Bébé. — Les petites expositions, par Daniel Bernard. — Tours et ses environs, par R. Vallier. — Courrier du Palais, par Maître Guérin. — Le Bazar des tapis, au Caire, par R. V. — *L'abbé Constantin*, par Ludovic Halévy. — *L'Avocat Loubet* (suite), par M<sup>me</sup> Charles Reybaud. — La Saint-Valentin, par C. Frank. — Bulletin financier, par Plutus. — Les Basutos, par H. V. — Courrier des modes, par M<sup>me</sup> Iza de Cérigny. — Echechs.

GRAVURES : Visite de M. le Président de la République à l'exposition des animaux gras, au palais de l'Industrie. — M. Auguste Barbier, de l'Académie française, décédé le 14 février. — La forteresse de Merv, dans l'Asie centrale, récemment occupée par les troupes russes. — M. Hervé, auteur de la partition du *Petit Faust*. — Théâtre de la Porte-Saint-Martin : *Le Petit Faust*, opéra-bouffe en trois actes et onze tableaux; paroles de MM. H. Crémieux et A. Jaime; musique de M. Hervé. — Le carnaval de Bébé. — Tours et ses environs. — Le Bazar des tapis au Caire. — Le matin de la Saint-Valentin. — Afrique australe : Eclaircur basuto; Basuto en voyage. — Rébus.

Abonnements : un an, 22 fr.; six mois, 13 fr. 10; trois mois, 6 fr.

Bureaux : rue Auber, 3, Paris.

### Marché de Saumur du 25 février

Blé comm <sup>e</sup> . (Ph.)	23 50	Huile de noix.	50 125
From. 1 <sup>er</sup> q. (Ph.)	23 50	Huile de chene.	50
Froment (Ph.)	77	Graine trèfle	50
Halle, moy <sup>n</sup> .	74	— luzerne	50
Seigle.	75	Foin (dr. c.)	780 80
Orge.	65	Luzerne —	780 80
Avoine h. bar.	50	Paille —	780 55
Fèves.	75	Amandes.	50
Pois blancs.	80	Cire jaunée.	50 190
— rouges.	80	Chanvres 1 <sup>er</sup>	
Colza.	65	— qualité (52 k. 500)	46
Chenevis.	50	— 2 <sup>e</sup>	42
Farine, culas.	157 63	— 3 <sup>e</sup>	37

### COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).			
Coteaux de Saumur, 1881,	1 <sup>er</sup> qualité	a à	b
Id. 1881,	2 <sup>e</sup>	100 à	120
Ordin., envir. de Saumur 1881,	1 <sup>er</sup>	100 à	b
Id. 1881,	2 <sup>e</sup>	a à	b
Saint-Léger et environs 1881,	1 <sup>er</sup>	100 à	105
Id. 1881,	2 <sup>e</sup>	a à	b
Le Puy-N.-D. et environs 1881,	1 <sup>er</sup>	90 à	b
Id. 1881,	2 <sup>e</sup>	a à	b
La Vienne, 1881,	2 <sup>e</sup>	75 à	b
ROUGES (2 hect. 30).			
Souzay et environs, 1881,	1 <sup>er</sup>	150 à	b
Id. 1881,	2 <sup>e</sup>	a à	b
Champigny, 1881,	1 <sup>er</sup> qualité	150 à	200
Id. 1881,	2 <sup>e</sup>	a à	b
Id. 1881,	3 <sup>e</sup>	a à	b
Id. 1881,	4 <sup>e</sup>	a à	b
Varrains, 1881,	1 <sup>er</sup>	125 à	130
Varrains, 1881,	2 <sup>e</sup>	a à	b
Bourgueil, 1881,	1 <sup>er</sup> qualité	150 à	165
Id. 1881,	2 <sup>e</sup>	a à	b
Id. 1881,	3 <sup>e</sup>	a à	b
Id. 1881,	4 <sup>e</sup>	a à	b
Restigné 1881,	1 <sup>er</sup>	140 à	145
Id. 1881,	2 <sup>e</sup>	a à	b
Chinon, 1881,	1 <sup>er</sup>	150 à	b
Id. 1881,	2 <sup>e</sup>	135 à	b
Id. 1881,	3 <sup>e</sup>	a à	b
Id. 1881,	4 <sup>e</sup>	a à	b

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878.

Classe 66.

MÉDAILLE D'ARGENT.

**COFFRES-FORTS**

**M. HAFFNER aîné**, fabricant de coffres-forts, a obtenu une MÉDAILLE D'ARGENT à l'Exposition universelle de Paris pour la perfection qu'il a apportée dans la construction de ses coffres-forts. Reconnus supérieurs pour leur solidité, leur incombustibilité, leurs serrures ont présenté au jury une sécurité incomparable contre les crocheteurs les plus habiles.

Nous sommes heureux de porter cette bonne nouvelle aux nombreuses personnes qui se sont déjà munies de coffres de la maison Haffner, et nous pensons qu'elle déterminera en faveur de cette maison ceux de nos lecteurs qui pourraient hésiter encore dans le choix d'un constructeur.

Coffres depuis 120 fr. jusqu'à 2,000 fr. et au delà. Pour les renseignements, s'adresser au bureau du journal, où il y en a toujours en dépôt.

En dehors du dépôt, un bel album en chromolithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER.

**CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (20<sup>e</sup> ANNÉE)**

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. REROU et C<sup>o</sup>, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

**L'ART NATIONAL**, Étude sur l'histoire de l'art en France, par H. DU CLEZIOU. — 2 volumes illustrés de 20 chromolithographies, 20 grandes gravures hors texte et plus de 800 bois. Prix, broché, 30 francs; reliure artistique, 100 francs, payables à 5 francs par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris.

La Librairie ABEL PILON (A. LE VASSEUR, Succ<sup>r</sup>, 33, rue de Fleurus) vient de mettre en vente un magnifique ouvrage, **L'Art national**, qui obtient un succès éclatant et bien mérité.

**L'Art national**, en effet, n'est pas seulement un ouvrage de luxe, c'est encore, et surtout, un livre d'utilité première, indispensable à tous ceux qui ont le culte de la patrie. L'auteur, H. DU CLEZIOU, en développant l'histoire de l'art en France,

démontre que cet art, né de notre sol, se prolonge à travers les âges comme un filon gaulois, où l'étranger n'a rien à revendiquer. Dans ces pages magistrales, l'archéologie, avec ses preuves irréfutables, vient à l'appui de l'histoire: c'est l'œuvre d'un savant, qui écrit avec la clarté et la verve d'un vulgarisateur. L'auteur, s'adressant à tout le monde, s'est gardé des termes techniques; il a voulu parler une langue qui fût intelligible à tous; son livre est, nous osons le dire, une œuvre vraiment nationale. Les illustrations, exécutées sur les dessins de l'auteur d'après les monuments du pays et de ses musées, sont répandues avec une profusion et un à-propos si grand, qu'elles sont devenues l'expression réalisée du texte. Typographie, chromos, gravures, et la reliure elle-même vrai modèle de gaufnage artistique, sont dignes, en tout point, de la grandeur de l'œuvre.

**L'Art national** sera bientôt entre toutes les mains.

**Plas d'ASTHME**  
SUFFOCATION et TOUX  
Indication gratis franco.  
Ecrire à M. le C<sup>o</sup> CLERY à Marseille.

**CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT**

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES A POITIERS		ARRIVÉES A ANGERS	
6 h. — matin.	10 h. 31 matin.	8 h. 45 matin.	11 h. 42 matin.	9 h. 10 matin.	11 h. 42 matin.
8 25 —	7 39 soir.	11 15 —	4 55 —	11 15 —	4 55 —
11 15 —	11 48 —	1 17 soir.		1 17 soir.	
4 55 —		7 50 —		7 50 —	
7 50 —					

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 40.

P. GODDET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 27 FÉVRIER 1882.**

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 %	83		05	Comptoir d'escompte	1065	3	75	C. gén. Transatlantique	520		5
3 % amortissable	83 35	15		Crédit de France				Canal de Suez	2295	55	
3 % amortissable nouveau				Crédit Foncier, act. 500 fr.	1510	20		Société autrichienne	630		5
4 1/2 %	113	50		Obligations foncières 1877	340		2				
5 %	115 10	25		Obligations communales 1879	440	2	50				
Obligations du Trésor	506	2		Oblig. foncières 1879 3 %	438 75	3	75				
Obligations du Trésor nouvelles	506	3		Soc. de Crédit ind. et comm.	730						
Dép. de la Seine, emprunt 1857	238		1	Crédit mobilier	585						
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	305			Est	760	5					
— 1865, 4 %	517 50	2	50	Paris-Lyon-Méditerranée	1660		15				
— 1869, 3 %	396		3	Midi	1250	10					
— 1871, 3 %	392		2	Nord	2070		10				
— 1875, 4 %	511		1	Orléans	1305						
— 1876, 4 %	515		5	Ouest	825		3 75				
Banque de France	5200	40		Compagnie parisienne du Gaz	1637	50	32 50				

**CHEMIN DE FER D'ORLEANS. GARE DE SAUMUR.**

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.**

3 heures 8 minutes du matin	express-poste.
6 — 45 —	(s'arrête à Angers)
8 — 56 —	omnibus-mixte.
1 — 25 —	soir,
3 — 32 —	express.
7 — 15 —	omnibus.
10 — 37 —	(s'arrête à Angers)

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.**

3 heures 26 minutes du matin	direct-mixte.
8 — 31 —	omnibus.
9 — 43 —	express.
12 — 40 —	soir, omnibus-mixte.
4 — 44 —	
10 — 28 —	express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive Saumur à 6 heures 56.

**AVIS**

Les héritiers de M. MATHIAS-AUGUSTE MALTIER, décédé huissier à Gennevilliers le 31 octobre 1873, désirent retirer son cautionnement, ainsi qu'ils l'ont déjà fait savoir par un avis inséré dans ce journal en 1874. (127)

**A LOUER**

PRÉSENTMENT, MAISON Avec écurie et remise, eau de Loire et gaz. Rue du Préche, 6. S'adresser à M<sup>o</sup> PERSAC, rue du Collège. (95)

**A LOUER DEUX MAISONS**

Sises à Saumur, place et rue du Marché-Noir. La première, actuellement occupée par M. Prudhommeau, serrurier, fait angle sur la place et la rue du Marché-Noir. La seconde, occupée par M<sup>o</sup> Guichard, corsetière. Les deux maisons peuvent être réunies en une seule, si on le désire. S'adresser à M. Prudhommeau et à M<sup>o</sup> Guichard, ou au bureau du journal.

**BOUTEILLES CHAMPENOISES**

**A VENDRE**

A 18 fr. le cent, prises à Saint-Hilaire-Saint-Florent. S'adresser rue Beurepaire, 19, Saumur. (96)

M<sup>o</sup> LECOY, avoué à Saumur, rue Dacier, n<sup>o</sup> 28, demande un petit clerc, sachant bien écrire.

M<sup>o</sup> AUBOYER, notaire à Saumur, demande de suite un premier et un second clerc.

**A CÉDER**

**BON MATÉRIEL**

Pour la fabrication des oublies et des macarons. S'adresser à M<sup>o</sup> PESCHER, rue de la Petite-Bilange, 15. (128)

**FUSILS de chasse et Revolvers de tout système. Horlogerie, Bijouterie, Convertis et glaces en tous genres, vendus avec grandes facilités de paiement.** — S'adresser à M. A. SANGIARD, à Valence (Drôme). (Demander le Catalogue.) (523)

**ON DEMANDE UN REPRÉSENTANT** dans toutes les communes. — S'adresser, franco, à M. le Directeur du Crédit Parisien, à Valence (Drôme). (Joindre un timbre.) (522)

**AVIS**

**LES MAGASINS DE LA GLANBUSE**

51 et 53, rue Saint-Jean, SAUMUR. Demandent deux apprentis pour les modes. Conditions avantageuses. (543)

**J.-A. FRESCO**

Chirurgien - Dentiste de Londres. A l'honneur d'informer sa clientèle qu'il a ouvert à Saumur un cabinet de chirurgie et prothèse-dentaire, rue Saint-Jean, n<sup>o</sup> 16, maison Epagneul, où il se trouvera le vendredi et le samedi de chaque semaine. Cabinet à Angers, 26, rue Lenepveu. (495)

**VINS DE BORDEAUX**

M. E. VIANNE-LAZARE, Propriétaire-Négociant, 67, 69, 71, rue Lagrange, à Bordeaux, offre ses vins en nature, payables à 40 jours, franco de port à la gare désignée par l'acheteur. Vin de table rouge... 1879... 430 fr. Médoc... 1876... 240 fr. Côtes de Bourg... 1878... 160 fr. 25 bout. St-Estèphe 1874... 65 fr. Cognac et Rhum de 1 fr. 20 le litre à 4 francs, en fûts de toutes contenances. Vins fins en fûts et en bouteilles. — Envoi de prix-courants sur demande. Si la marchandise ne convient pas, l'acheteur a le droit de la refuser. Un échantillon est offert à toute personne sérieuse et honorable pour les localités où elle n'est pas déjà représentée.

Médailles aux Expositions universelles de Lyon, 1872; Londres, 1862; Paris, 1855, 1867, 1878, etc.

**BANDAGES HERNIAIRES**

DE MM. WICKHAM FRÈRES, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS. Seul dépôt à Saumur, chez M<sup>o</sup> V. LARDEUX, coutelier-bandagiste, rue Saint-Jean.

Ces bandages sont à ressorts élastiques et à vis de pression ou d'inclinaison, sans sous-cuisses, et ne fatiguent point les hanches. — M<sup>o</sup> V. LARDEUX a attaché à sa maison un homme de confiance, capable et expérimenté, qui se charge de choisir et d'appliquer le Bandage le plus convenable à chaque hernie; toutes les personnes qui en font usage éprouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une guérison complète.

PRIX MODÉRÉS.

**REVUE HEBDOMADAIRE**  
Scientifique, illustrée, spéciale, seul journal tenant les lecteurs au courant de tous les détails de l'Exposition universelle d'électricité, organe indépendant des exposants.  
RÉDACTEUR EN CHEF: W. de FONVIELLE  
E. de CLISSON: DIRECTEUR  
Un numéro, 40 centimes. — L'année, 18 francs.  
Union postale 20 francs.  
PARIS, 16, rue du Croissant, PARIS  
Envoi de numéros spécimens gratuits sur demande

**A. LE VASSEUR, SEUR**  
LIBRAIRIE ABEL PILON  
33 - Rue de Fleurus - 33  
PARIS  
par mois par mois  
FR.  
Envoi franco des Catalogues  
LIBRAIRIE - GRAVURES - MUSIQUE

Saumur, imprimerie de P. GODDET.

**L'EAU de SUEZ** Vaccine de la Bouche **MAUX de DENTS**

Brochure explicative L'ALCOOLAT DE SUEZ supprime IMMÉDIATEMENT les DOULEURS RHUMATISMALES Brochure explicative franco sur demande. Pharm. Béral, 14, r. de la Paix, PARIS. S'adresser à M. Basson, 40, Rue Ampère, PARIS.